

22 janvier 2018

Les remboursements des soins dans le champ de l'Ondam progressent de 2,7 % en PCAP CJO à fin décembre

Les valeurs commentées sont les taux de croissance des dépenses en date de remboursement en période comparable à l'année précédente corrigés des jours ouvrés (sauf IJ).

En 2017, plus de 8,5 milliards d'euros ont été remboursés dans le champ de l'Ondam, soit une progression de 2,7 %. Cette évolution, en croissance par rapport à 2016 (+1,6 %) retrouve son niveau de 2015 (+2,7 %). Les remboursements de soins de ville (4,0 Md€) progressent sensiblement : +3,3% (après +2,3% en 2016 et +3,4 % en 2015) celle des établissements (4,4 Md€) progresse de 2,3 % (après +0,8% en 2016 et +2,0 % en 2015).

LES REMBOURSEMENTS DES HONORAIRES MEDICAUX ET DENTAIRE S'ACCELERENT

Les **honoraires médicaux et dentaires** (1,2 Md€) progressent à un rythme comparable à celui de l'ensemble des soins de ville, +3,6 %. Ils tendent à s'accélérer depuis le mois de mai avec les revalorisations successives des consultations médicales.

Les dépenses des **généralistes** progressent de 5,5 %, avec +6,3% pour les consultations, en raison des revalorisations successives qui ont eu lieu depuis le 1^{er} mai (consultations, consultations complexes).

Les dépenses des **spécialistes** progressent en rythme annuel de 2,9 %. La croissance est portée par celle des actes techniques, +2,8 % sur un an. Les dépenses de consultations s'accroissent, +2,8 % lien avec la revalorisation de l'avis ponctuel de consultant de 46 € à 48 € au 1^{er} octobre (anciennement cotée C2).

Les remboursements des **dentistes** suivent une tendance haussière depuis le début de l'année, +3,2 % (+3 points depuis janvier). Depuis octobre 2017 cette tendance à la hausse s'accroît, en raison de différentes mesures d'amélioration d'accès aux soins des patients bénéficiaires de la CMU-C.

LES REMBOURSEMENTS DES PRESCRIPTIONS, DEMEURENT DYNAMIQUES

Les dépenses de **prescriptions** (2,3 Md€) qui constituent plus de la moitié des soins de ville progressent de 3,2 % et sont tirées notamment par la dynamique des remboursements des médicaments.

Les dépenses de **médicaments** progressent de 2,1 %, en lien avec la dynamique des remboursements des médicaments en officine, +2,5 %. En revanche, les dépenses de rétrocession après fortement augmenté en

début d'année suite à la montée en charge des traitements anti-cancéreux arrivés fin 2016, diminuent de 0,3% sur l'année.

Les dépenses de **LPP et les produits d'origine humaine** progressent de manière plus dynamique que l'ensemble des dépenses de prescriptions, +5,6 %, en lien avec l'accélération des prestations de maintien à domicile.

Les dépenses de soins des **auxiliaires médicaux**, demeurent très dynamiques, +5,1%, tirés particulièrement par la croissance des infirmiers, +5,4%, les masseurs-kinésithérapeutes progressent de +4,5%.

Les dépenses de **biologie** progressent de 3,1 % en ACM, contre +1,7% à fin 2017.

Les dépenses d'**indemnités journalières** (IJ) augmentent de 0,1 % Cette reprise met fin à la baisse des dépenses résultant de la réforme du calcul des prestations en espèces (février 2015), conditionnant celles-ci à un minimum de revenu. Les dépenses d'IJ progressent de 5,2% pour les micro-entrepreneurs et sont stables pour les autres assurés. Les **prestations en espèces maternité** (hors champ Ondam), diminuent de 3,8 % en lien avec la réforme du calcul des indemnités en 2015 et en 2016.

LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS

Les montants versés aux **établissements de santé publics** (2,9 Md€) progressent de 2,7 %.

Les dépenses des **établissements de santé privés** (0,8 Md€) diminuent sur un an, -3,8 %. Cette baisse résulte principalement de la baisse des dépenses MCO : -3,2 % en lien avec la baisse des tarifs des séjours (-0,9 % en mars 2017) mais également suite au contrecoup du rattrapage de liquidation opéré en 2016 (au titre de 2015).

La diminution des dépenses de soins de suite et de réadaptation (-9,5 %) est liée à la mise en œuvre de la réforme de la tarification avec la minoration des séjours tarifés à partir de juillet.

Les dépenses des **établissements médico-sociaux** (0,7 Md€) s'accroissent, +7,4 % pour l'année. Sur le champ des personnes handicapées, l'intégration dans le champ de l'ONDAM depuis janvier 2017 du financement des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) conduit à une augmentation des dépenses de +16 %. Les dépenses pour les personnes âgées progressent de 1,8 %.

Tableau 1 : Evolution des dépenses remboursées à fin décembre 2017

France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses brutes cumulées déc. 2017	Taux de croissance à fin décembre 2017			
		PCAP	PCAP- CJO ⁽¹⁾	ACM	ACM- CJO ⁽¹⁾
Soins de ville (hors contrats)	4 002,1	2,5%	3,3%	2,5%	3,3%
Honoraires médicaux et dentaires	1 248,9	2,8%	3,6%	2,8%	3,6%
dont Généralistes	324,1	4,7%	5,5%	4,7%	5,5%
dont consultations généralistes	225,3	5,4%	6,3%	5,4%	6,3%
dont Spécialistes	688,0	2,1%	2,9%	2,1%	2,9%
dont consultations spécialistes	127,9	2,0%	2,8%	2,0%	2,8%
dont actes techniques	499,8	1,9%	2,8%	1,9%	2,8%
dont Dentistes	227,2	2,4%	3,2%	2,4%	3,2%
Prescriptions	2 316,5	2,4%	3,2%	2,4%	3,2%
Produits de santé	1 578,2	2,0%	2,8%	2,0%	2,8%
Médicaments	1 253,4	1,3%	2,1%	1,3%	2,1%
officine	1 069,3	1,7%	2,5%	1,7%	2,5%
rétrocession	184,1	-1,0%	-0,3%	-1,0%	-0,3%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	324,8	4,8%	5,6%	4,8%	5,6%
Auxiliaires médicaux	545,7	4,3%	5,1%	4,3%	5,1%
dont infirmiers	314,4	4,6%	5,4%	4,6%	5,4%
dont masseurs-kinésithérapeutes	190,3	3,7%	4,5%	3,7%	4,5%
Biologie	192,6	0,9%	1,7%	0,9%	1,7%
Autres prestations (transports et cures)	213,2	4,4%	5,2%	4,4%	5,2%
dont frais de transport des malades	201,4	4,5%	5,4%	4,5%	5,4%
Indemnités journalières maladie	223,5	0,1%	0,1%	0,1%	0,1%
Etablissements de santé	4 392,8	2,1%	2,3%	2,1%	2,3%
Etablissements sanitaires publics	2 952,7	2,7%	2,7%	2,7%	2,7%
Etablissements sanitaires privés	750,3	-4,6%	-3,8%	-4,6%	-3,8%
dont champ ODMCO	619,9	-3,9%	-3,2%	-3,9%	-3,2%
dont champ OQN soins de suite et de réadaptation	96,8	-10,2%	-9,5%	-10,2%	-9,5%
dont champ OQN psychiatrie	21,8	5,8%	6,6%	5,8%	6,6%
Etablissements médico-sociaux (champ OGD)	689,8	7,4%	7,4%	7,4%	7,4%
dont personnes âgées	411,0	1,8%	1,8%	1,8%	1,8%
dont personnes handicapées	253,4	16,0%	16,0%	16,0%	16,0%
Contribution Fonds d'Intervention Régional	144,3	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%
Soins à l'étranger hors versement CLEISS	5,3	-6,7%	-6,7%	-6,7%	-6,7%
Total sur champ ONDAM	8 544,5	2,3%	2,7%	2,3%	2,7%
Prestations en espèces maternité (hors ONDAM)	120,6	-3,8%	-3,8%	-3,8%	-3,8%

(1) Données corrigées des jours ouvrés excepté pour les Indemnités journalières et les établissements de santé publics et médico-sociaux.
Source : CNDSSSTI, CNAMTS (données comptables relatives aux forfaits/dotations des établissements de santé et médico-sociaux, y compris mois 13).

Les dépenses de soins de ville en date de soins progressent de 4,4 % en PCAP CJO à fin octobre 2017

Les données présentées ci-dessous sont en date de soins. Les valeurs commentées sont les taux de croissance en période comparable à l'année précédente (PCAP) et en année complète mobile (ACM) corrigés des jours ouvrés (sauf IJ).

Les dépenses estimées de soins de ville à fin octobre (3,3 Md€) progressent de +4,4 % en PCAP et de +4,2 % en ACM, principalement portée par la dynamique des prescriptions (+ 4,2 % en PCAP). La progression des dépenses est notamment marquée par les revalorisations des consultations médicales en mai, septembre et octobre. Hors IJ maladie, l'évolution estimée des dépenses de soins de ville serait légèrement plus dynamique (+4,4 % en ACM).

LES REMBOURSEMENTS DES HONORAIRES MEDICAUX S'ACCELERENT

Les **honoraires médicaux et dentaires** (1 Md€) progressent à un rythme annuel plus élevé que celui de l'ensemble des soins de ville : 4,6 % en ACM.

Les remboursements des **généralistes continuent de s'accroître** : +5 % en ACM, soit 4,3 points de plus par rapport à fin avril. Ces évolutions sont portées par les remboursements des consultations médicales du fait notamment la revalorisation de 2 € de la consultation au 1^{er} mai et les nouvelles consultations « complexes » en novembre : sur les dix premiers mois de l'année, les remboursements de consultations ont augmenté de 4,8 % après un début d'année en recul.

Les dépenses des **spécialistes** demeurent dynamiques : +4,9 % en ACM. Cette dynamique est portée par les dépenses des actes techniques : +5,1 % en ACM. Les dépenses de consultations progressent plus modérément même si elles tendent à s'accroître (+2,4 % en ACM) suite notamment à la revalorisation de l'avis ponctuel de consultant en octobre (de 46 € à 48 €).

Les remboursements des **dentistes** progressent de 2,8 % en ACM, un rythme orienté à la hausse depuis le début de l'année (+3,2 % sur les dix premiers mois de l'année).

LES PRESCRIPTIONS, PORTEES PAR LA DYNAMIQUE DES DEPENSES DE MEDICAMENTS

Les dépenses de **prescriptions** (1,9 Md€), qui représentent plus de la moitié des dépenses de ville, progressent de 4,1 % en ACM.

Les dépenses de **médicaments** progressent de +3,3 % en ACM. Cette évolution résulte notamment de la forte dynamique des médicaments rétrocédés, de 7 %, avec la

montée en charge des traitements anticancéreux depuis fin 2016 mais tend à décélérer. Les médicaments délivrés en officine progressent de 2,6 % et poursuivent l'accélération depuis le début de l'année (+2,8 points).

Les **prestations versées au titre de la LPP et des produits d'origine humaine** demeurent très dynamiques et continuent d'accroître, en progression de 8,2 % en ACM.

La dynamique des remboursements de soins réalisés par les **auxiliaires médicaux (0,5 Md€)** se maintient avec +4,8 % en ACM. Les dépenses des infirmiers progressent de 4,8 %, celle des masseurs-kinésithérapeutes de 5,2 %.

Les dépenses de **biologie (0,2 Md€)** sont nettement moins dynamiques que celles des autres prescriptions, +1,4 % en ACM, un rythme stable depuis avril.

Les dépenses de **transports (0,2 Md€)** demeurent dynamiques, +6,4 % en ACM et continuent de s'accroître (+2 points par rapport à janvier).

Les dépenses **d'indemnités journalières (0,2 Md€)** progressent de 1 % en ACM. Elles progressent de 1,5 % sur les dix premiers mois de l'année après la tendance à la baisse observée de 2015 à début 2017 suite à la réforme du calcul des IJ conduisant à une baisse des indemnités affectant principalement les micro-entrepreneurs.

LES DEPENSES DES ETABLISSEMENTS PRIVES

Les remboursements au titre des dépenses des **établissements privés** (0,6 Md€) progressent de +0,8 % en ACM.

Dans le **champ de l'ODMCO**, principal agrégat de dépenses, les remboursements progressent de 1,6 % en ACM. Cette dynamique modérée résulte de celle des séjours (75 % des dépenses), +0,5 % en ACM. Les dépenses de la liste en sus progressent de 5,4 % en ACM et tendent à s'accroître (+4,7 points par rapport à février).

Les dépenses de **soins de suite et de réadaptation** sont en recul, -5,3 % en ACM en raison notamment de la mise en place de la réforme de la tarification au 1^{er} juillet (*cf. supra*) : sur les neuf premiers mois de l'année les dépenses reculent de 7,3 %.

Les dépenses de **psychiatrie** progressent de 9,2 % en ACM en forte accélération depuis le début de l'année (+7,5 points). Ces évolutions sont toutefois à relativiser au regard du faible poids financier de ce secteur.

Tableau 2 : Evolution des dépenses estimées en date de soins à fin octobre 2017

France entière – tous risques En million d'euros	Dépenses cumulées estimées oct. 2017	Taux de croissance annuel			
		PCAP	PCAP- CJO ⁽¹⁾	ACM	ACM-CJO ⁽¹⁾
Soins de ville (hors contrats)	3 341,3	3,8%	4,4%	3,8%	4,2%
Soins de ville hors IJ maladie (hors contrats)	3 153,5	4,0%	4,5%	4,0%	4,4%
Honoraires médicaux et dentaires	1 044,3	4,3%	4,8%	4,1%	4,6%
dont Généralistes	266,9	4,6%	5,1%	4,5%	5,0%
dont consultations généralistes	185,7	5,4%	6,0%	5,4%	5,9%
dont Spécialistes	580,5	4,6%	5,1%	4,4%	4,9%
dont consultations spécialistes	106,1	2,4%	2,8%	2,0%	2,4%
dont actes techniques	420,3	4,7%	5,2%	4,6%	5,1%
dont Dentistes	188,1	2,6%	3,2%	2,2%	2,8%
Prescriptions	1 929,6	3,6%	4,2%	3,7%	4,1%
Produits de santé	1 313,0	3,5%	4,2%	3,8%	4,2%
Médicaments	1 038,1	2,6%	3,3%	2,8%	3,3%
officine	886,7	2,1%	2,8%	2,2%	2,6%
rétrocession	151,5	5,4%	6,0%	6,6%	7,0%
L.P.P. et Produits d'origine humaine	274,9	7,0%	7,8%	7,7%	8,2%
Auxiliaires médicaux	455,0	4,8%	5,1%	4,5%	4,8%
dont infirmiers	261,7	4,8%	5,0%	4,5%	4,8%
dont masseurs-kinésithérapeutes	159,7	4,8%	5,4%	4,7%	5,2%
Biologie	161,6	1,8%	2,4%	1,1%	1,4%
Autres prestations	179,6	6,1%	6,4%	6,0%	6,2%
dont frais de transport des malades	168,6	6,3%	6,6%	6,2%	6,4%
Indemnités journalières maladie	187,9	1,5%	1,5%	1,0%	1,0%
Etablissements sanitaires privés	638,3	0,7%	1,0%	0,7%	0,8%
dont champ ODMCO	528,4	1,7%	2,0%	1,4%	1,6%
dont séjours	395,2	0,5%	0,8%	0,4%	0,5%
dont liste en sus	78,4	6,1%	6,5%	5,0%	5,4%
dont champ OQN soins de suite et de réadaptation	82,3	-7,3%	-7,3%	-5,3%	-5,3%
dont champ OQN psychiatrie	18,5	10,0%	10,0%	9,3%	9,2%

⁽¹⁾Données corrigées des jours ouvrés excepté pour les indemnités journalières maladie.

Source : CNDSSSTI.